

40^{ème} SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE DE L'UNESCO

PARIS, 12-27 NOVEMBRE 2019

DECLARATION DU BURUNDI

(Intervention de 06 minutes)

Monsieur le Président de la 40^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO,
Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,
Mesdames et Messieurs les Ministres
Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation,
Distingués Participants en vos rangs et titres,

Au nom de l'Etat du Burundi, de ma délégation et en mon nom propre, l'honneur m'échoit de m'acquitter, avec un réel plaisir, d'un agréable devoir de vous transmettre les salutations les plus chaleureuses du peuple burundais, de présenter mes vives et sincères félicitations à monsieur le Président de cette 40^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO pour les lourdes mais nobles tâches qui lui ont été confiées et à Son Excellence Madame Audrey Azoulay, Directrice Générale de l'UNESCO, pour la sagesse et la diligence avec lesquelles elle conduit les destinées de notre prestigieuse organisation.

Je remercie vivement le Gouvernement et le peuple français pour leur hospitalité légendaire et le personnel de l'UNESCO pour son accueil chaleureux, sa disponibilité ainsi que pour la qualité de la préparation de cette session.

Monsieur le Président de la 40^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO,
Auguste Assemblée,

Le Burundi, sous la conduite sage et clairvoyante de son Excellence le Président Pierre NKURUNZIZA, a recouvert la paix et la tranquillité sociales, socle indéniable du développement socio-économique durable. Certes, le trajet aura été rude et exténuant eu égard aux nombreux et farouches défis mais grâce au courage, à la ferme volonté et à la détermination du peuple burundais de prendre sa propre destinée en mains et de surmonter ses défis, des avancées positives et significatives ont été enregistrées.

Le Peuple Burundais recouvre lentement mais sûrement sa souveraineté, en témoigne son engagement au financement volontaire de l'organisation des élections générales prévues pour l'année 2020 dont tout est mis en œuvre pour qu'elles se déroulent dans de meilleures conditions.

Ici, permettez-moi de remercier vivement et sincèrement les pays amis et certaines organisations régionales et/ou internationales, y compris l'UNESCO, pour leur implication directe et/ou indirecte, ostensible et/ou discrète dans le recouvrement et la consolidation de la paix dont le Burundi garde une soif inextinguible.

Encouragé par la paix recouvré et en soutien indéfectible aux idéaux et aux efforts de l'UNESCO, le Burundi, a priorisé 16 des 17 Objectifs du Développement durable de l'agenda 2030 et s'est doté depuis 2018 d'un Plan National de développement qui s'en inspire pour la période de 2018-2027.

**Monsieur le Président de la 40^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO,
Auguste Assemblée,**

Dans la mise en œuvre de ce Plan National de Développement 2018-2027, le Burundi accordera constamment une attention particulière aux objectifs concernant l'Education, la Science, la technologie, la recherche, l'équité, et l'Egalité des genres.

Les réformes profondes de notre système éducatif entamées depuis bientôt dix ans ont été consolidées. Au niveau de l'Enseignement, d'une part, la réforme de l'école fondamentale vient d'être bouclée avec la Certification des premiers lauréats qui sont maintenant prêts à entrer à l'Université ; et d'autre par la réforme dite Baccalauréat Master Doctorat (BMD) vient d'être complétée avec l'introduction d'une vingtaine de programmes de Mastère et l'Ouverture de l'Ecole Doctorale dont la défense de thèses de Doctorat pour les premiers lauréats est attendu avant la fin de l'année 2019. Un accompagnement de l'UNESCO dans ce domaine reste nécessaire.

Le Burundi se soucie également de l'apprentissage tout au long de la vie et de l'alphabétisation des adultes. C'est ainsi qu'en complément des initiatives appuyées par l'UNESCO pour l'alphabétisation des femmes, le Burundi vient de se doter d'une réglementation des formations en ligne et/ou à distance et des formations dites Formations soir qui seront organisées en dehors des heures normales de service permettant aux employés et à toute personne à disponibilité limitée de suivre une formation complémentaire à son rythme.

Le Burundi vient également de se doter d'une politique enseignante dont le document a été élaboré avec l'appui de l'UNESCO à travers son programme CapED de l'élaboration des politiques intégrant l'ODD4 à leur mise en œuvre.

En matière de recherche, le Burundi vient de mettre en place une Commission Nationale de la Science, la Technologie et l'Innovation dont le rôle majeur sera de promouvoir la recherche-développement et la valorisation de l'expertise locale.

En matière de Culture, le Burundi reste reconnaissant envers l'UNESCO pour l'inscription du Tambour Burundais sur la Liste Représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité. Il entend protéger ce patrimoine d'une haute valeur symbolique contre toute exploitation anarchique et incontrôlée aussi bien au niveau local qu'à l'international.

L'Etat du Burundi réaffirme sa ferme volonté de rester fidèle à la Charte de l'UNESCO et à promouvoir ses idéaux de paix et de développement équitable et durable. Partant, il s'engage à travailler de concert et à rester solidaire avec toutes les nations entières pour l'atteinte des Objectifs du Développement durable.

Le Burundi soutien la transformation stratégique de l'UNESCO et s'est déjà engagé à signer et à ratifier la convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications de l'enseignement supérieur.

**Monsieur le Président de la Conférence,
Auguste Assemblée,**

Je ne saurais terminer mon propos sans réitérer mes vifs et sincères remerciements au pays hôte, à l'UNESCO et à l'équipe d'organisation de cette 40^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO. A tout le Système des Nations Unies, à tous les Etats amis et partenaires, à toutes les organisations tant gouvernementales que non gouvernementales, l'Etat du Burundi réitère son engagement à entretenir de bonnes relations et une bonne et franche collaboration mutuellement avantageuses.

JE VOUS REMERCIE